

PROGRAMME

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Allocution d'ouverture

Christian VALLAR

Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de conférences HDR à l'Université Côte d'Azur
Directrice Adjointe du Centre d'Etudes et de Recherches en
Droit des Procédures (E.A. n°1201)
Codirectrice de l'IEJ

MATINÉE - Le sort de l'enfant

Sous la présidence de Isabelle IMBERT-DUHAMEL

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grasse

9h30 - Allocution du président de séance

9h40 - L'enfant dans le divorce par consentement mutuel

Christel SIMLER

Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg
Membre du Centre de Droit Privé Fondamental (E.A. n° 1351)

10h00 - Les déplacements illicites d'enfant

Marie-Cécile LASSERRE

Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP (E.A. n°1201)

10h20 - Débats

10h35 - Pause

10h55 - La résidence de l'enfant : vers une résidence alternée de principe

Patrice HILT

Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg
Membre du Centre de Droit Privé Fondamental (E.A. n° 1351)

11h15 - L'avocat de l'enfant

Odile MONACO et Yolaine BREYTON DUFAU

Avocats au Barreau de Nice

11h45 - Débats

12h00 - Déjeuner-libre

APRÈS-MIDI - Le sort de la coparentalité Sous la présidence de Patrice HILT Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h30 - Allocution du président de séance

14h40 - Les difficultés relatives à la contribution à l'éducation et à l'entretien de l'enfant

Isabelle IMBERT-DUHAMEL

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grasse

15h00 - La codécision à l'épreuve de la séparation

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de Conférences HDR à l'Université Côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP (E.A. n°1201)

15h20 - Débats

15h30 - Pause

15h45 - La place du parent social dans le cadre des familles recomposées

Géraldine ASSADOURIAN et Leslie PEROT-LERDA

Avocats au Barreau de Grasse

16h15 - Les liens parents enfants à l'épreuve de la séparation : regards croisés

Nathalie BEURGAUD et Sandrine SETTON

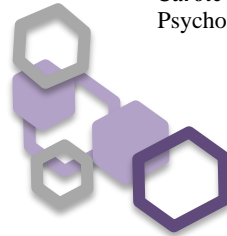
Avocats au Barreau de Nice

Carole MONCHANT

Psychologue

17h00 - Débats

17h15 - Clôture



PROGRAMME

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Allocution d'ouverture

Christian VALLAR

Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de conférences HDR à l'Université Côte d'Azur
Directrice Adjointe du Centre d'Etudes et de Recherches en
Droit des Procédures (E.A. n°1201)
Codirectrice de l'IEJ

MATINÉE - Le sort de l'enfant

Sous la présidence de Isabelle IMBERT-DUHAMEL

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grasse

9h30 - Allocution du président de séance

9h40 - L'enfant dans le divorce par consentement mutuel

Christel SIMLER

Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg
Membre du Centre de Droit Privé Fondamental (E.A. n° 1351)

10h00 - Les déplacements illicites d'enfant

Marie-Cécile LASSERRE

Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP (E.A. n°1201)

10h20 - Débats

10h35 - Pause

10h55 - La résidence de l'enfant : vers une résidence alternée de principe

Patrice HILT

Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg
Membre du Centre de Droit Privé Fondamental (E.A. n° 1351)

11h15 - L'avocat de l'enfant

Odile MONACO et Yolaine BREYTON DUFAU

Avocats au Barreau de Nice

11h45 - Débats

12h00 - Déjeuner-libre

APRÈS-MIDI - Le sort de la coparentalité Sous la présidence de Patrice HILT Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h30 - Allocution du président de séance

14h40 - Les difficultés relatives à la contribution à l'éducation et à l'entretien de l'enfant

Isabelle IMBERT-DUHAMEL

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grasse

15h00 - La codécision à l'épreuve de la séparation

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de Conférences HDR à l'Université Côte d'Azur
Faculté de Droit et Science Politique, CERDP (E.A. n°1201)

15h20 - Débats

15h30 - Pause

15h45 - La place du parent social dans le cadre des familles recomposées

Géraldine ASSADOURIAN et Leslie PEROT-LERDA

Avocats au Barreau de Grasse

16h15 - Les liens parents enfants à l'épreuve de la séparation : regards croisés

Nathalie BEURGAUD et Sandrine SETTON

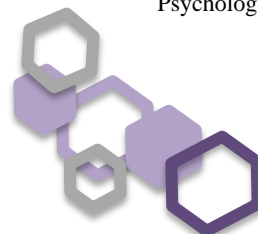
Avocats au Barreau de Nice

Carole MONCHANT

Psychologue

17h00 - Débats

17h15 - Clôture



Direction scientifique
Laetitia ANTONINI-COCHIN
Marie-Cécile LASSERRE

Centre d'Études et de Recherche en Droit des Procédures



JOURNÉE D'ÉTUDE du CERDP
en
DROIT DE LA FAMILLE



Faculté de Droit et
Science Politique



Quand le couple parental disparaît, l'enfant est alors au cœur de toutes les problématiques.

Qu'il soit acteur dans le processus de séparation ou le plus souvent victime de la mésentente, quel est le sort réservé à l'enfant dans la séparation parentale ? Comment et par qui est assuré l'intérêt de l'enfant ?

De la même manière que devient la coparentalité ? A t-elle encore une signification ? Comment chacun des parents exerce t-il ses responsabilités tant personnelles que patrimoniales à l'égard de l'enfant ? Et cela particulièrement en présence des nouvelles configurations familiales ou de difficultés relationnelles entre les différents protagonistes.

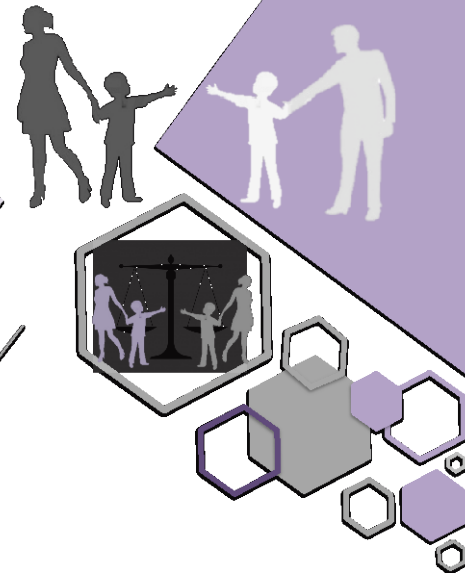
La journée d'étude du CERDP se propose de répondre à toutes ces questions en confrontant les points de vue des universitaires, des magistrats et des avocats.

CERDP - Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412bis
06050 NICE Cedex 1 Tél.: 04 89 15 25 76
<http://cerdp.unice.fr>
CERDP@unice.fr

L'ENFANT À L'ÉPREUVE DE LA SÉPARATION PARENTALE

Vendredi
8 juin 2018

Faculté de Droit et
Science Politique
de NICE



Direction scientifique
Laetitia ANTONINI-COCHIN
Marie-Cécile LASSERRE

Centre d'Études et de Recherche en Droit des Procédures



JOURNÉE D'ÉTUDE du CERDP
en
DROIT DE LA FAMILLE



Faculté de Droit et
Science Politique



Quand le couple parental disparaît, l'enfant est alors au cœur de toutes les problématiques.

Qu'il soit acteur dans le processus de séparation ou le plus souvent victime de la mésentente, quel est le sort réservé à l'enfant dans la séparation parentale ? Comment et par qui est assuré l'intérêt de l'enfant ?

De la même manière que devient la coparentalité ? A t-elle encore une signification ? Comment chacun des parents exerce t-il ses responsabilités tant personnelles que patrimoniales à l'égard de l'enfant ? Et cela particulièrement en présence des nouvelles configurations familiales ou de difficultés relationnelles entre les différents protagonistes.

La journée d'étude du CERDP se propose de répondre à toutes ces questions en confrontant les points de vue des universitaires, des magistrats et des avocats.

CERDP - Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412bis
06050 NICE Cedex 1 Tél.: 04 89 15 25 76
<http://cerdp.unice.fr>
CERDP@unice.fr

L'ENFANT À L'ÉPREUVE DE LA SÉPARATION PARENTALE

Vendredi
8 juin 2018

Faculté de Droit et
Science Politique
de NICE

